

savoirs et des compétences contribue à marginaliser davantage les territoires et les populations demeurés à l'écart de « la révolution de l'intelligence ». « Montpellier-L.R.-technopole » apparaît à cet égard comme un pur produit de la nouvelle division territoriale du travail issue de la crise des années 1970, fondée sur la croissance polarisée et le développement sélectif.

Ecartons d'emblée un faux problème. On glose sans fin pour savoir si la capitale du Languedoc-Roussillon est appelée à jouer un rôle de « locomotive » au profit de la région ou à prospérer à ses dépens. Or le réveil de Montpellier n'est pour rien dans l'engourdissement des contrées alentour (3). Et il y a tout lieu de penser que son assoupissement éventuel achèverait de les plonger dans une léthargie prolongée. Il est toutefois exact que, aux yeux des édiles montpelliérains, le sort du reste de la région ne compte pas parmi les soucis principaux, comme en témoigne la mention toute symbolique de la région dans l'intitulé « Montpellier-L.R.-technopole » : deux initiales coincées entre le nom de la ville et sa dénomination. Ce n'est d'ailleurs pas pour rien qu'ils ont fait leur devise « *L'Europe en tête, Montpellier au cœur !* ». Mais ce serait faire preuve d'un moralisme hors de propos que de les taxer pour autant d'égoïsme à l'égard de la région. Si l'Europe constitue pour eux le cadre spatial de référence et d'action primordial, c'est tout simplement parce que l'option technopolitaine ne leur laisse pas d'autre choix.

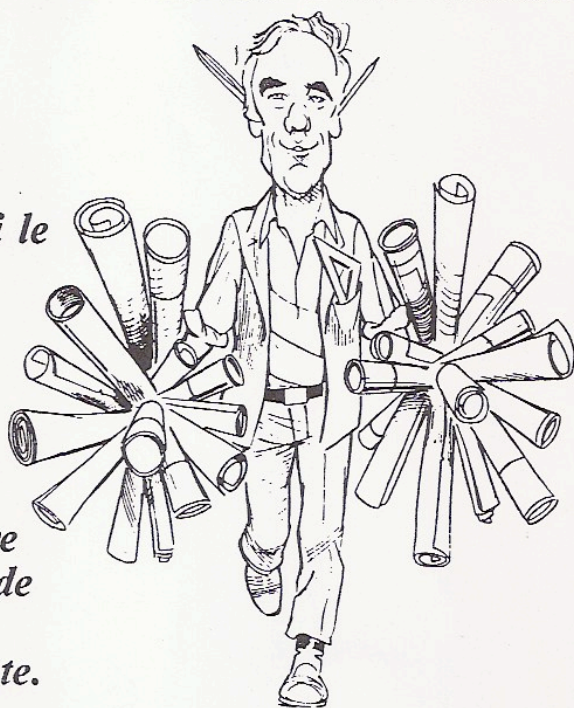
La solidarité

pèse peu

face à l'efficacité

Pour être irriguée par les flux d'informations, de capitaux et de personnes dont l'enchevêtrement et les interactions conditionnent l'innovation technique, une technopole doit se brancher sur de nouveaux réseaux, matériels ou immatériels, qui n'ont que faire des zones rurales proches, des villes environnantes et autres « arrière-pays ». De ce point de vue, l'impératif de solidarité pèse de peu de poids face à l'exigence d'efficacité. Car, pour Montpellier, l'important est d'être bien connectée avec les autres technopoles, françaises ou étrangères, à la fois rivales et alliées, par-delà les frontières départementales, régionales ou même nationales. Et tant pis si ce maillage technopolitain laisse beaucoup de vides et engendre beaucoup de laissés-pour-compte. Pour les décideurs de la technopole montpelliéraine, les rapports avec Perpignan, Narbonne ou Lodève, pour ne rien dire des bourgades agricoles de l'Aude ou du Gard, comptent peu au regard des relations de concurrence ou de complémentarité avec Toulouse, Barcelone, Heidelberg ou Milan, c'est-à-dire avec les autres nœuds du réseau des « eurocités ». La « guerre économique » dont la compétition entre technopoles participe se déroule sur un territoire devenu assez peu « territorial », dans la mesure où, avec l'intensification des échanges directs entre des pôles urbains largement déconnectés de leur environnement immédiat en ce qui concerne leurs fonctions technico-scientifiques, un espace des flux s'est peu à peu substitué à l'espace des étendues. Et il est logique qu'à s'évertuer à positionner la technopole « aux bons croisements des bons réseaux », on en vienne à

***Tant pis si le
maillage
techno-
politain
laisse
beaucoup
de vides
et engendre
beaucoup de
laissés-
pour-compte.***



considérer comme secondaires les liens avec les lieux demeurés en dehors, fussent-ils spatialement proches.

La proximité spatiale n'exclut donc pas la distance sociale. Et cela vaut pour l'espace technopolitain lui-même. Sans atteindre la forme extrême qu'elle revêt dans les aires métropolitaines nord-américaines ou britanniques, on observe une différenciation très nette, au sein des technopoles, entre une « aristocratie du savoir », bénéficiant d'emplois stables et bien rémunérés, et des « personnels de service » voués aux tâches subalternes, aux bas salaires et à la précarité qui font d'eux les « soutiers » de la technopole.

L'espace technopolitain, en effet, n'est pas uniquement peuplé d'entrepreneurs innovants, de cadres performants et autres créateurs dans le vent. Ici comme ailleurs, les « battants » coexistent avec les « perdants » : « 10 000 pauvres à Montpellier », titrait une gazette municipale à la rentrée de 1988.

Certes, avec la création de 5 000 emplois supplémentaires entre 1984 et 1987, le district de Montpellier détient le record de France parmi les agglomérations de plus de 100 000 habitants. Cela n'empêche pas la ville de Montpellier, comme le reste du Languedoc-Roussillon, de connaître un taux de chômage supérieur à la moyenne nationale. Plus de vingt et un mille demandeurs d'emplois étaient officiellement recensés à la fin de 1988. « *Chômage de croissance* », s'empresse-t-on d'objecter à la mairie, lié à la dynamique technopolitaine. Effectivement, une bonne partie des salariés très qualifiés, qui ont afflué à Montpellier au cours des dix dernières années, étaient accompagnés d'épouses qui, en suivant leurs maris, ont perdu leur emploi antérieur sans pouvoir en retrouver dans leur nouvelle ville de résidence. Autre phénomène proprement technopolitain qui contribue à grossir le chiffre des demandeurs d'emplois : les étudiants attirés par le pôle universitaire montpelliérain, qui, une fois diplômés, ont vainement cherché à être recrutés sur place. Enfin, s'ajoute un fort contingent de jeunes gens sans qualification